

Zachée

Louis Edouard Cestac

Eglise Sainte Marie

Carême ? qu'es aco ?

Non, nous n'entrerons pas le 14 février dans quarante jours de tristesse et d'austérité ! Ce carême qui s'annonce est au contraire une belle occasion, offerte chaque année, pour renaître à soi-même. Voici un rendez-vous que nous devrions attendre avec joie, comme une chance donnée pour changer, se transformer, réfléchir, retrouver le sens de Dieu. Chaque jour, il nous faut découvrir comment Dieu fait signe à chacun. Le carême ce n'est pas de la privation sauf, s'il contribue à un progrès spirituel ! le progrès spirituel, le voilà le vrai carême ! Joyeux carême à chacun et chacune ! PB



Mercredi 14 Février. Mercredi des Cendres.

Le jeûne : entre solennité et discrétion. Alors que le prophète annonce un jeûne public et festif, Jésus propose au contraire une pratique privée, secrète, loin du regard des hommes. Mais tous deux insistent sur l'essentiel, qui est la conversion du cœur, le retour sincère vers Dieu. (Eucharistie d'entrée en Carême de la Communauté et imposition des cendres à 19h00 à Sainte-Marie)

La compassion de Dieu...

La législation faisait du lépreux un exclu. En s'approchant de Jésus, le lépreux enfreint la loi ; en touchant le lépreux, Jésus enfreint aussi cette même loi. Mais il l'enfreint « par pitié » de l'homme. Et cette compassion met en œuvre sa puissance de guérison. C'est cette compassion, plus encore que la guérison, qui nous révèle le visage de Dieu. Un Dieu de tendresse pour l'humanité souffrante. C'est le lépreux qui est venu vers Jésus. Le Seigneur n'attend qu'une chose : que nous allions vers lui. Encore faut-il laisser se creuser en nous le désir des biens spirituels...

Textes bibliques de ce jour...

Lv 13,1-2.45-46
31 (32), 1-2, 5ab, 5c.11
1 Co 10, 31-11, 1
Mc 1, 40-45

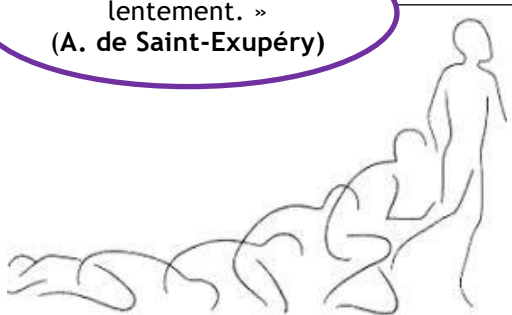
« Notre résurrection n'est pas tout entière dans le futur, elle est aussi en nous, elle commence, elle a déjà commencé. » (Paul Claudel)

Impur !

« Le lépreux criera : Impur ! Impur ! » : à quelle dureté se sont livrés les hommes de tous les temps pour tenter d'éviter la contagion ! Aujourd'hui celle du VIH ou du H5N1... Mais si tout groupe a le devoir de défendre les siens, le malade a droit au respect. Pour préserver la « pureté d'Israël », la société juive était divisée en catégories : en haut, les prêtres, en bas, les prosélytes (païens convertis). Certaines professions étaient tenues pour méprisables : outre les esclaves, les métiers du commerce, de la médecine, des transports (parce que la tentation de la malhonnêteté les guette ?). De même les ramasseurs d'ordures ou les tanneurs. Et jusqu'aux orfèvres et tisserands (parce qu'en rapport avec les femmes et donc suspects !). Et surtout les usuriers et les collecteurs d'impôts... Jésus déclarera ouvertement que seul le péché (défini comme « ce qui sort du cœur », ce qui vient de la personne) rend impur, et non les choses ni les êtres ... Le christianisme devrait nous avoir appris définitivement que toutes les lèpres extérieures ne signifient pas la laideur intérieure d'une âme...

« La neige c'est de la Lumière
dont la terre est couverte. »
(Roger Mondoloni)

« Vivre c'est naître
lentement. »
(A. de Saint-Exupéry)



Tout malade...

... expérimente sa fragilité, ses limites physiques et spirituelles. La maladie est une épreuve : les uns se révoltent et d'autres approfondissent leur vie spirituelle. L'onction d'huile faite au nom du Christ a été pratiquée sur les malades tout au long de l'histoire de l'Église. Elle fut d'abord liée au sacrement de réconciliation. Puis elle fut réservée aux derniers instants de la vie : en 1173, le sacrement de « l'huile sainte » devint « l'extrême onction », qui se présenta peu à peu comme une grâce de guérison spirituelle. Redevenue « l'onction des malades » au Concile Vatican II, elle est conférée souvent de manière collective. Ce « geste » de l'Église dit la tendresse du Christ pour ceux qui souffrent et les incite à la confiance. Ainsi, sacrement de réconciliation, sacrement des malades et eucharistie s'offrent à nous quand notre corps est gravement atteint, pour que nous vivions le mystère pascal, le passage de la souffrance angoissée ou révoltée à la paix de Dieu, le passage de la mort à la vie. (ce dimanche est la Journée mondiale des malades)



La laïcité goutte à goutte... (3)

***Un maire a-t-il le droit d'installer une crèche dans le hall de la mairie ?**

OUI ET NON. S'il existe une tradition culturelle et locale, la présence d'une crèche est possible dans un espace public. Mais une décision du Conseil d'État du 9 novembre 2016 distingue le « culturel » du « cultuel » et interdit les initiatives liées à une affirmation religieuse, qui portent alors atteinte à la neutralité du service public.

***Un prêtre, un rabbin, un imam peuvent-ils être élu ?**

OUI. Tout citoyen peut se présenter aux élections, même s'il est... ministre du culte. On se souvient, par exemple, de l'Abbé Pierre, député de 1945 à 1951.

***L'appartenance religieuse peut-elle être évoquée lors d'un entretien d'embauche ?**

NON. Le futur employeur ne peut pas demander au candidat quelles sont ses convictions ou appartenances religieuses, selon le préambule de la Constitution.

***Est-il Interdit de parler religion sur le lieu de travail ?**

NON. Rien n'empêche des salariés d'évoquer ensemble des questions religieuses, dans les limites du prosélytisme.

***Est-il possible de prendre des congés en raison de fêtes religieuses ?**

OUI, MAIS. Le salarié peut demander un jour de congé pour des raisons religieuses, dans la mesure où son absence ne perturbe pas la bonne marche de l'entreprise.

***Les cimetières appartiennent-ils à l'espace public ?**

OUI ET NON. Le cimetière est, dans ses parties communes, neutre. Mais les sépultures sont considérées comme des espaces privés, où la croyance des défunts et de ses proches peut s'exprimer par le choix de signes religieux.

***Peut-il y avoir des créneaux horaires de piscine réservés aux femmes ?**

OUI ET NON. Le refus de la mixité d'un lieu ne peut être réclamé en raison de convictions religieuses. En revanche, une demande formulée pour une activité exclusivement féminine (club sportif, préparation à l'accouchement) peut justifier un créneau spécifique.

« La vie est ton
navire et non pas ta
demeure. »
(Lamartine)



Journée Mondiale des Pauvres

Seigneur,

si ton amour veille sur nous,
Nous dormirons en paix.
Accorde à mes paupières
un sommeil léger,
pour que ma voix, pour te chanter,
ne demeure pas longtemps muette.
Ta création veillera
pour psalmodier avec les anges.
Que mon sommeil en ta présence,
fasse monter vers toi ma prière.
Que la nuit ne garde rien
des fautes du jour passé.
Que les folies de la nuit
ne peuplent pas mes songes.
Même endormi, que mon esprit,
ô Dieu te chante !
Ô Père et Fils et Saint-Esprit,
à Toi honneur, puissance et gloire,
dans les siècles des siècles. Amen !
Saint Grégoire de Nazianze

Merci !

A la sortie des messes
vous avez donné
383,58 euros pour la
Fondation Follereau.
Elle vous remercie de
votre générosité.

Ô mon Dieu, que la nuit

je me souvienne de ton nom ;
que jamais le sommeil, le plaisir,
les affaires, ne me fassent oublier
l'honneur que je te dois.
Te méditant sans trêve,
que je garde mon âme
élevée vers toi.
Que rien ne puisse arrêter
le vol de ma prière,
afin que même la nuit
mon cœur s'unisse à toi
et à Jésus à qui reviennent
gloire et honneur.
Ambroise de Milan

Semainier...

Samedi 10, 19h00 Messe avec Sacrement des Malades.

Journée mondiale des Malades.

Lundi 12, 12h00 Régine

Mardi 13, 9h30 à 13h30 Petit Doyenné

18h00 Messe paroissiale

Mercredi 14, 19h00 Eucharistie. Entrée en carême de la Communauté.

Jedi 15, 10h30 Hélène à la Cathédrale

17h30 Les Barcho

Jedi 22, Formation permanente des prêtres

Dans l'Esperance de la Résurrection...

Dimanche 11 février. Fam. CHEVRIER - Solange LHERETE - Gilbert et Gisèle BONS - Beñat TRECUCU - Bruno DEBAUCHE - Jacky DUFOURCQ - Matthieu BEAUFILS - Mr et Mme Gabriel SARRAILH -

Dimanche 11 février. Chantal ARRAMBIDE - Marie CARRAU - Ignace et Angèle HARRIET - Robert LAGARESTE - Roger LASSUS - Henri DURCUDOY - Pierre FARIGEL - Georges et Mathilde GABET - Alice JAUREGUIBERRY - Victor LOSADA -

Ne me laissez pas à l'église... je viens chez vous ! Signé Z (comme Zachée)

Coordonnées de la paroisse : Tél : 05 59 03 76 00 / 06 75 86 10 08

anglet.stemarie@orange.fr

<http://www.eglise-catholique-anglet.fr>